

PRÉSIDENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS

Date : 30/09/2022

Objet : Vidange du plan d'eau de la base de loisirs de Rouffiac

Le plan d'eau de la base de loisirs de Rouffiac vidangé cet automne

La base de loisirs de Rouffiac est très prisée des groupes scolaires, des associations sportives et du public pour ses activités nautiques et sportives ainsi que des promeneurs et pêcheurs. Il est labellisé « parcours de pêche famille », par la Fédération nationale de la pêche.

Afin de réaliser des travaux sur l'évacuateur de crues, d'améliorer la qualité de l'eau pour assurer de bonnes conditions de baignade, de loisirs nautiques et de pêche, le Conseil départemental de la Dordogne, propriétaire du site, a programmé une vidange cet automne.

Un inventaire des poissons et des invertébrés

Afin de mesurer l'impact de la vidange sur la qualité de l'eau et les espèces aquatiques, le Département a fait réaliser des mesures et inventaires sur un tronçon de la Haute Loue, à l'aval du barrage :

- La pêche d'inventaire a été conduite mercredi 28 septembre par la fédération départementale de pêche. La même opération sera réalisée après la vidange pour comparer les populations de poissons.
- Le Laboratoire départemental d'analyses et de recherches a réalisé une analyse de l'état biologique du cours d'eau, le 5 septembre, basé sur le peuplement des macro-invertébrés aquatiques.

De plus, tout au long de la vidange, depuis la phase d'abaissement et jusqu'à la remise en eau, le service des milieux naturels et de la biodiversité assurera un suivi de la qualité des eaux rejetées afin de s'assurer en permanence que le milieu naturel en aval du barrage n'est pas affecté.

Le calendrier de vidange

La vanne va être ouverte le 4 octobre pour une première phase d'abaissement, la pêche de sauvegarde du poisson aura lieu du 24 au 27 octobre. La vidange sera totale le 27 octobre.

Par conséquent, **à compter du 3 octobre** et par mesure de sécurité, toutes activités sur le plan d'eau – baignade, canotage, pêche... – sont formellement interdites

Le début de la remise en eau de l'étang s'effectuera le 29 octobre, et pour la réalisation des travaux, le plan d'eau restera à un niveau bas jusqu'à fin novembre.